



COMPTE RENDU CHSCT DU 8 JUIN 2018

Le CHSCT s'est réuni ce 8 juin sous la présidence de Monsieur LE BUHAN, nouveau DDFIP. A nouvelle personne, nouveau style !

Outre les points obligatoires, ont été abordés :

- 1) – Situation du SIP de Dinan avec intervention de la Psychologue ;
- 2) - Présentation du PAP de la Dircofi pour avis du comité ;
- 3) – Présentation des travaux du CSRH pour avis du comité ;
- 4) – Présentation des projets de restructuration du réseau de la Direction Départementale des Côtes d'Armor au 1er janvier 2019 pour avis du comité ;
- 5) – Présentation PAP de la DDFIP22 pour avis du comité ;
- 6) - Point sur l'exécution du budget 2018

Suite à la lecture des déclarations liminaires, le DDFIP a trouvé nos formules « sévères » pour qualifier la situation du département. La CGT est intervenue principalement pour dénoncer la situation de mal être des agents du département, la dégradation de la santé au travail, ces deux constatations étant liées aux suppressions d'emplois et réformes de structures à marche forcée !

Le directeur a estimé que, compte tenu qu'il restait encore 780 agents sur le département, on ne pouvait pas dire que le 22 était « *vidé de sa substance* » !

Quant aux suppressions de services, il a, comme ses prédécesseurs, argué qu'on ne travaille pas à l'amélioration des conditions de travail des agents en maintenant des petites structures à deux ou trois personnes. Mais il ne dira jamais qu'il renforce les « *gros services* » pour ensuite supprimer plus facilement des emplois ... Comprend qui veut les sous entendus ou les non dits ...

Nous sommes également intervenus sur le devenir des CHSCT . Ces derniers doivent rapidement être fusionnés avec les CTL, conformément aux dispositions du nouveau Code du Travail. Le DDFIP estime que la nouvelle instance continuera à traiter des mêmes sujets en affirmant que « *notre maison a l'obsession des conditions de travail* » !

Chacun jugera.

1) – Situation du SIP de Dinan avec intervention de la Psychologue

Suite à des difficultés rencontrées au SIP, le CHSCT a demandé l'intervention de Madame DUBOIS-MOMPELAT, psychologue du travail qui a une convention avec notre administration.

D'après le rapport qu'elle a rédigé, les collègues ont beaucoup apprécié de pouvoir s'exprimer ; c'est la deuxième intervention d'une psychologue du travail dans un service ; une intervention extérieure à l'administration, permet de « *libérer* » la parole.

Rappel : cette personne peut également recevoir en consultation individuelle sur prescription du médecin de prévention.

A ce sujet, nous avons eu confirmation de l'arrivée, en septembre, d'un nouveau médecin de prévention qui consultera 3 jours par semaine.

2) - Présentation du PAP de la Dircofi pour avis du comité

Le Plan Annuel de Prévention, rédigé à partir du recensement DUERP de 2017, a été présenté au

CHSCT par Eric TERROM, chef de la 4^{ème} brigade régionale de St Brieuc. L'accent est mis sur le risque routier, les RPS (risques psychosociaux).

Globalement, le PAP donne des réponses aux risques recensés dans le DUERP ; nous avons donc émis un avis favorable quant aux actions menées et à venir pour améliorer les conditions de travail.

3) – Présentation des travaux du CSRH pour avis du comité

Le DDFIP est très satisfait que le département accueille un nouveau service d'une telle importance avec des « *missions qui comptent* » et l'arrivée de nouveaux agents ; « *nous ne sommes pas dans une logique de suppressions mais de créations d'emplois* » ; nous avons modéré sa fougue en lui rappelant qu'il s'agissait d'emplois déjà existants dans le périmètre des départements couverts par l'action du CSRH .

Madame COLAS, Inspectrice Santé Sécurité au Travail (ISST) a proposé d'effectuer une visite après l'installation du futur service.

Nous avons reçu peu d'informations concrètes sinon que les formations ont débuté pour les personnels exerçant déjà des fonctions RH . Les autres formations interviendront en deux sessions de mi septembre à fin octobre sur Abbé Garnier à St Brieuc ; quelques e- formations complèteront le dispositif.

Nous avons émis un avis défavorable compte tenu du manque d'informations sur le sujet.

4) – Présentation des projets de restructuration du réseau de la Direction Départementale des Côtes d'Armor au 1er janvier 2019 pour avis du comité

Ont été examinées les fiches d'impact relatives aux suppressions des 4 trésoreries de Callac, Jugon les Lacs, Moncontour et Pléneuf Val André ainsi que le transfert des services CSP des SIP vers le PCRP .

L'impact sur les services qui accueilleront les missions et les agents des trésoreries supprimées est une nouvelle fois minimisé.

Que ce soit au niveau des charges de travail, effectifs transférés réellement, espaces de

travail, organisation des tâches, ces fiches d'impact contiennent peu d'éléments malgré les rappels de la note d'orientation 2018 relative au fonctionnement et à l'information des CHSCT .

Le DDFIP nous a affirmé que la préoccupation d'apporter un service aux élus et aux populations existait toujours ; « *l'éloignement géographique n'enlève pas la présence du service public ; d'autres moyens existent ; les élus auront toujours le soutien des services et des permanences seront assurées en période de campagne IR et avis d'imposition.* » C'est une orientation « *claire* » de la direction et du nouveau DDFIP !

Sur le transfert du CSP, il y aura nécessité de modifier l'implantation immobilière du PCRP actuel ; de nouveaux protocoles de liaisons avec les services devront être définis ; d'un autre côté, la direction affirme « *qu'il n'y aura pas d'obligation pour les collègues de suivre la mission* » ; en fait rien ne semble bien réfléchi (comme d'hab'?) ; en conséquence, nous avons émis un avis défavorable (comme d'hab'!).

5) – Présentation PAP de la DDFIP22 pour avis du comité

Force est de constater que des choses évoluent ; la plupart des points matériels relevés dans le DUERP 22 ont été pris en compte par la direction ; les RPS nécessitent encore beaucoup de vigilance dans la mesure où la dégradation des conditions de travail perdure.

Il reste beaucoup à faire !

6) - Point sur l'exécution du budget 2018

Le CHSCT va financer des formations « gestion des situations difficiles » que ce soit avec les usagers ou entre collègues.

Ce fut un CHSCT rondement mené tambour battant par notre nouveau Président ; malgré un ordre du jour pléthorique, la séance a été bouclée à 13 h 00 après épuisement de l'ordre du jour et des participants, la faim se faisant sentir !

Vos représentants CGT au CHSCT : Isabelle GRANGIENS et Gérard YVET